

## TARIFS DECHETERIES APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS ANNEE 2014

### ● TRIFYL

L'accès à l'ensemble des sites est conditionné à la délivrance, par TRIFYL, d'une **autorisation** matérialisée par une vignette à apposer sur le pare brise du véhicule, et délivrée en autant d'exemplaires que de véhicules déclarés. Paiement obligatoire d'un droit d'accès à tous les sites gérés par TRIFYL : 37.00 € HT

#### Conditions tarifaires :

Le service est facturé trimestriellement.

<b>DEPOTS GRATUITS</b>	<b>Métaux, verre, radiographie, huiles moteur, cartouches d'encre, DEEE (limitation à 3 unités par semaine), batteries, textiles (vêtements en sacs fermés), bois non traité, lampes usagées, cartons (propres)</b>	
<b>DEPOTS PAYANTS</b>	<b>Déchets inertes</b>	<b>14.60 € HT / tonne</b>
	<b>Bois résiduel</b>	<b>74.5 € HT / tonne</b>
	<b>Déchets végétaux</b>	<b>56.70 € HT / tonne</b>
	<b>Tout venant</b>	<b>156.00 € HT / tonne TGAP et Taxe communale comprises</b>
	<b>Huiles végétales</b>	<b>395.00 € HT / tonne</b>
	<b>Peintures, solvants, acides, bases phytosanitaires, DMS en mélange</b>	<b>1 € HT / Kg</b>

### ● SITOMA

L'accès des professionnels est limité à la plate forme de RANTEIL, en passant par le pont à bascule. Les déchets spéciaux des professionnels ne sont pas acceptés.

<b>DEPOTS GRATUITS</b>	<b>Cartons, papiers, métaux, verre</b>	
<b>DEPOTS PAYANTS</b>	<b>Déchets inertes triés en petits volumes</b>	<b>20.00 € tonne</b>
	<b>Bois trié</b>	<b>103 € tonne</b>
	<b>Végétaux et déchets verts</b>	<b>57 € tonne</b>
	<b>Produits en mélange, tout venant</b>	<b>214 € tonne</b>

### ● SICTOM DE LAVAU

Aucun changement par rapport à l'année 2010.